

- PLACEMENT :—Compagnie de—la Nationale. *Voir compagnies, No. 2.*
- PLACEMENT :—Compagnie de prêt et de placement Canadienne-Britannique. *Voir compagnies, No. 7.*
- PLUIE :—Rivière à la. Coût des améliorations sur la. *Voir adresses, No. 7.*
- POIDS et mesures. *Voir adresses, No. 15.*
- Amendement de l'acte. *Voir bills, No. 68.*
- POISSON et huile inspectés dans Terre-neuve. *Voir compgnies, No. 69.*
- PONT de la Grande-Ile de Niagara. *Voir compagnies, No. 12.*
- PONT de la Rivière-du-Loup. *Voir Rivière-du-Loup.*
- PONT du Sud du Canada. *Voir compagnies, No. 4.*
- PORT : Droits de—Pétition de la ville de Kincardine, demandant la permission de percevoir des droits de port. *Voir Kincardine.*
- PORT d'armes dangereuses. Extension de la loi. *Voir bills, No. 72.*
- PORT GILBERT, N. E.—Rapport et estimations des travaux à. *Voir Adresses, No. 21.*
- PORT HOOD, N. E.—Rapport et estimations des travaux à. *Voir Adresses, No. 21.*
- PORTLAND :—Chemin de fer, Montréal Portland et Boston. *Voir chemins de fer.*
- POWER, l'honorable Lawrence Geoffrey :—Rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie, 14. Est introduit au Sénat, 30. Bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, 31. Prête serment et prend son siège, 31.
- POZER, Christian Henry :—Rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie, 14. Est introduit au Sénat, 22. Bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, 22. Prête serment et prend son siège, 23.
- PRET et d'agence de Londres et du Canada. *Voir compagnies, No. 14.*
- PRET :—Compagnie de prêt et de placement Canadienne-Britannique. *Voir compa- gnies, No. 7.*
- PRET :—Compagnie de, sur garantie hypothécaire de Montréal. *Voir compagnies, No. 11.*
- PRINCE-EDOUARD : Ile du—Extension des lois criminelles à. *Voir bills, No. 57.*
- PRISONS Communes :—Discipline. *Voir bills, No. 75.*
- " Emploi des prisonniers. *Voir bills, No. 76.*
- " Bonne garde des prisonniers.—*Voir bills No. 77.*
- PROCÈS-VERBAL DU SÉNAT. Changement au,—relativement à la Cie. d'assurance Empire renvoyé à un comité spécial, 206. Rapport du comité, 237.
- PROCLAMATIONS, 5 à 12.
- PROTECTION :—Pétition au sujet de la pierre à bâtir, 89. *Voir Réciprocité.*
- PUBNICO, N. B.—Rapport et estimation des travaux, à—*Voir Adresses, No. 21.*